



PROGRAMME DE FORMATION EVACUATION, GUIDE FILE ET SERRE FILE

Objectifs de la formation

- Connaître les consignes de sécurité
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incendie
- Maitriser les modalités d'évacuation (GF-SF-CE-PR)
- Sensibiliser aux mesures de prévention appliquées dans l'établissement
- Préparer un exercice d'évacuation

Prérequis

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Personnes concernées

- Pour tous les salariés, quel que soit leur secteur d'activité

Matériels pédagogique mis en oeuvre

Partie théorique	Partie pratique
Ordinateur avec vidéo projecteur	
Diaporama, photos et films	
Supports pédagogique incendie	Machine à fumée verticale
Matériels technique (Arrêt d'urgence par coup de poing, déclencheur manuel)	

La Théorie

- La réglementation
- Les circonstances d'une évacuation
- Les missions d'un guide file, serre file et responsable d'évacuation
- Les cheminements, les issus de secours et le plan d'évacuation
- Le déclenchement de l'alarme avec ou sans temporisation
- L'alerte des secours
- Les consignes de sécurité propre à l'établissement
- Le déroulement d'une évacuation
- Le risque attentat

La pratique

- Visite des locaux
- Visite du ou des cheminements jusqu'au point de rassemblement
- Identification du ou des points de rassemblement
- Désignation du personnel au rôle de guide file et serre file
- Apprentissage des techniques de déplacement d'une personne à mobilité réduite dans les escaliers
- Exercice d'évacuation

Bilan de la formation



ENCADREMENT

- **Pompier privé**
(Chef d'équipe dans un service de sécurité incendie)
- **Sapeur-pompier volontaire depuis 18 ans, au grade de sous-officier**
- **Formateur secourisme**



Environ 2 heures

(à définir suivant la taille de l'établissement, en comprenant environ 30 min de théorie et 1h30 de pratique)



Une attestation de fin de formation sera délivrée aux candidats qui auront participé à l'ensemble de la formation et réaliser avec succès le contrôle de connaissances. Renseignement du registre de sécurité et distribution d'un aide-mémoire pour tous les stagiaires.



Au minimum 4 personnes et maximum 10 pour une bonne pédagogie



Lieux et horaires à définir ensemble



PSH : Merci de nous contacter pour envisager la faisabilité de la formation

Ce programme de formation peut être adapté et personnalisé en fonction des objectifs du client ou du profil des stagiaires.

**Formation individuelle
à partir de 120 euros HT
(TVA non applicable)
concernant le tarif groupe nous contacter**

Modalités et délai d'accès
La formation se tiendra dans un délai de 1 mois après la date de signature du devis.

Les références :
Obligation de l'employeur : Art L4121-1 du code du travail
Mesures en cas d'incendie : Art R4227-28 du code du travail
Equipier de première intervention : Règle APSAD R6
Formation extincteurs : Règle APSAD R4
Exercices de sécurité : Art R4227-39 du code du travail